

CHRONIQUE RÉGIONALE

Quand M. Philippe Henriot fait l'éloge de la Milice française...

Le samedi 27 mai 1944, au palais de Châlons à Paris, M. Philippe Henriot a fait un très important discours devant les cadres de la Milice française et du ministère de l'Information.

Un des paragraphes les plus remarquables de ce discours fut celui où le ministre de la propagande rendit un vibrant hommage à la Milice, qu'il appela « le rassemblement de tous ceux qui, parmi nous, portent l'uniforme et sont volontairement engagés aux coups ».

La Milice française, poursuivit M. Philippe Henriot, n'est ni un parti, ni un parti d'autre, ni une force militaire de police, mais un mouvement de résistance, un mouvement de la France, tout ce qui est français, tout ce qui est de la France, tout ce qui, ayant encore dans l'esprit la tradition de la Milice française, a été donné une mesure de sécurité publique dont tout le monde profite.

En terminant son magistral exposé M. Philippe Henriot a écrit :

« Les hommes retrouvent notre liberté de Français, telle est la tâche des militaires, près au combat et à la victoire. »

P. S. — Tous renseignements sont fournis par le chef départemental de la Milice, au 28, rue Jean-Bart, Lille (Tél. 441.80).

Aux victimes civiles de la guerre

L'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre communique :

De nombreuses victimes civiles de la guerre s'efforcent de recevoir un traitement inférieur à celui fixé par les experts-médecins du centre de réforme. D'après l'avis d'une médecine qui se présente devant le tribunal, doivent être versées au fonds social pour l'indemnisation des personnes pour l'insuffisance mentale.

Conformément à l'article 39 de la loi du 3 mars 1919, le président a traité à toute personne qui en fait la demande.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre, 43, boulevard de la République à Lille, en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

NORD

Une exploitation sinistre avait été pillée par deux gardes-fils, à Wallon-Cappel.

Contraint d'abandonner un manoir, son exploitation agricole si nistre, Jean Delanoë, cultivateur de Wallon-Cappel, a été détruite par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une prétention au domus de M. Delanoë fut rejetée par la justice, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Suite à une plainte, la gendarmerie de Hasbrouck identifia les chapeurs : Simon Tullies, 64 ans, garde-nièce, 38 rue de la Lys, et Emile Gobin, 62, rue de la Grange, rue de la Lys à Hasbrouck.

Une prétention au domus de M. Delanoë fut rejetée par la justice, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a été détruit par deux gardes-fils, appartenant à un autre agriculteur.

Une plainte fut déposée par M. Delanoë, mais il a